



Séance du 7 avril 2023 à 19h15

Délibération du Conseil Municipal n°2023-12

Nombre de conseillers : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 4

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à dix-neuf heure quinze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

Suffrages exprimés :

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

Étaient présents : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON – Frédéric PETIT – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE – Sylvie FITSCH – Valérie ORIAT –

Date de la convocation :

3 avril 2023

Procurations : Mme Mélinda NOLE à M. Alain MARCHAL, Mme Frédérique CHOUFFOT à Mme Laurence CHARLE et M. Rachid TCHINA à M. Philippe EGLOFF, Mme Nathalie PRIEUR à M. Frédéric PETIT

**Date de transmission
en Préfecture :**

13 avril 2023

Absents excusés :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Date de publication :

13 avril 2023

M. Philippe EGLOFF ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : Vote du compte administratif 2022

Pour ce point uniquement, est nommé Président de séance. M. le Maire ne prendra pas part au vote.

Intervention de M. Sébastien GEGOUT, Président de la Société I-Efficience, pour une présentation plus détaillée du compte administratif 2022.

L'exécution budgétaire se présente comme suit :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	192 782.00	527 606.00	720 388.00
Recettes nettes	198 668.22	414 828.65	614 496.00
Dépenses			
Prévisions budgétaires totales	192 782.00	378 902.00	571 684.00
Dépenses nettes	92 669.01	330 106.36	422 775.37
Résultat de l'exercice	65 357.56	+ 84 721.99	+ 26 484.99

A cela viennent s'ajouter les résultats de l'exercice précédent, soit – 61829.75 € en investissement et + 204 400.89 € en fonctionnement, dont 54 529.98 € affectés à l'investissement.

Le résultat de clôture 2022 se trouve donc excédentaire de 3 527.81 € en investissement et excédentaire de + 234 592.90 € en fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER